



ADHESION 2024 – 2025

1-Adhésion à l'association (obligatoire)

- 20 € (chèque à l'ordre de l'Association les Saisons du Corps)

L'adhésion, partiellement prise en charge par l'association, comprend l'assurance, l'affiliation à l'Union Pro Qi Gong (association non affiliée à une fédération qui a pour objet de promouvoir, transmettre et préserver l'essence du Qi Gong, art énergétique, avec son histoire, sa diversité, ses valeurs et son éthique), et l'adhésion à l'école Jing Wu fondée par Maître Yuan Hong Hai, dont Jean-Marc Chiarri est l'Assistant.

2- Inscription aux cours hebdomadaires (1h30)

- 3 chèques à l'ordre de Jean Marc CHIARRI, datés du jour de l'inscription.
Encaissement au début de chaque trimestre (sept./déc./avr.)

Cours à l'année : 1 par semaine

- | | |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 195 €, soit 3 x 65 € | |
| <input type="checkbox"/> 162 €, soit 3 x 54 € (étudiants / chômeurs) | <u>2 cours par semaine</u> |
| <input type="checkbox"/> 357 €, soit 3 x 119 € (tarif couple) | <input type="checkbox"/> 285 €, soit 3 x 95 € |

Cours au trimestre : 85 €

- 1er du 17 septembre au 4 décembre
 2ème du 10 décembre au 12 mars
 3ème du 18 mars au 18 juin

- Je choisis plutôt le cours du : Mardi 20h45 Mercredi 20h45
 Mercredi 9h00

NOM et PRENOM :

E-mail :

Tél :

Date de naissance :

Adresse postale :

Photo
A envoyer de
préférence par mail

Ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

- J'atteste par la présente l'absence de contre-indication médicale à la pratique du Qi Gong (le certificat médical n'est plus légalement obligatoire).
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant la cotisation : En cas d'abandon en cours d'année, l'association ne rembourse pas les cours. Seuls les adhérents présentant un certificat médical de contre-indication à la pratique du Qi Gong et ceux qui justifieront d'un déménagement et / ou d'une mutation seront remboursés des cours sur la base du tarif annuel. Tout trimestre commencé est dû.
- J'autorise l'association à utiliser mon image pour des articles de presse ou pour le site de l'association

Corps-Nuds le :

Signature

Lieu des cours : Dojo du pôle enfance, parvis Antoine de St Exupéry
bd de la gare - 35150 Corps Nuds

Toutes les infos sur : www.lesaisonsducors.fr

Renseignements Inscriptions : contact@lesaisonsducors.fr

Association les saisons du corps - 2 rue de Chanteloup 35150 Corps-Nuds